

Réponse du Groupe Normandie Ecologie à la consultation de l'ASN sur la demande d'autorisation de mise en service du réacteur EPR de Flamanville.

AVIS DEFAVORABLE

Groupe Normandie Écologie

Né en 2021 à la suite des élections régionales, il s'agit d'un groupe politique siégeant dans l'opposition au sein du conseil régional de Normandie composé de onze élu-es issu-es de trois partis politiques différents : Europe Écologie-Les Verts, Génération.s et Génération Écologie.

Coordonnées

Groupe Normandie Écologie

Conseil régional de Normandie, Abbaye-aux-Dames

Place Reine Mathilde, 14000 CAEN

Site internet : <https://normandie-ecologie.fr/>

Adresse mail : normandie-ecologie@normandie.fr

Introduction :

L'enjeu principal des prochaines décennies en matière de politique énergétique est de passer d'un système organisé autour des énergies fossiles vers un système faiblement émetteur de gaz à effet de serre. Nous considérons que la mise en service de ce réacteur constitue davantage un obstacle qu'une solution face à cette nécessaire transition.

La part importante du nucléaire dans son mix électrique (56 réacteurs produisent environ les deux tiers de l'électricité, soit 17% de la consommation finale d'énergie) n'empêche pas la France de manquer à ses propres engagements en matière de baisse des émissions de gaz à effet de serre. En cause : un retard important dans le développement des énergies renouvelables et une absence de volonté claire de diminuer la consommation d'énergie, dont les deux tiers sont issus d'énergies fossiles et extractives. Nous devons engager une réelle transition dans le domaine de la production comme de la consommation pour réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 55% d'ici 2030 (par rapport à 1990) et atteindre la neutralité carbone en 2050.

Pour répondre à cette urgence, nous estimons que la mise en service du réacteur de l'EPR de Flamanville comporte trop d'incertitudes en matière de coûts et de résilience des infrastructures dans le contexte climatique et géopolitique du 21ème siècle. Ces inconnues et risques doivent nous inciter à envisager la mise en œuvre de scénarios de planification énergétique visant 100% de production issue d'énergies renouvelables.

Un coût toujours plus élevé

Difficile d'évoquer la mise en service du réacteur EPR de Flamanville sans rappeler d'abord les nombreux échecs du chantier qui font de ce projet l'un des plus importants fiascos industriels de ces dernières décennies. Lancé il y a plus de 15 ans les travaux de l'EPR de Flamanville font figure d'immense échec avec un surcoût annoncé de plus de 15 milliards d'euros. Derrière ces chiffres se cachent d'innombrables problèmes d'ordre technique. Au-delà des problèmes de sécurité que ces

dysfonctionnements ont entraînés, il convient de rappeler qu'ils ont conduit à de profondes modifications techniques pour les modèles d'EPR suivants. Ainsi, les modèles d'EPR 2 font, sur plusieurs points, machine arrière par rapport aux EPR. Ces derniers devant servir de standard aux EPR2, ces changements ne permettent pas d'espérer bénéficier d'effets de série permettant de limiter le coût des interventions à réaliser sur le réacteur. Des dépenses si élevées se font forcément au détriment de l'investissement à destination des énergies renouvelables. Au-delà du problème des coûts colossaux des travaux et de l'entretien de cet EPR, l'absence d'investissement dans les énergies renouvelables que cela induit constitue une double peine pour la biodiversité et le climat.

Il est impossible d'envisager que des travaux qui aient connu tant de retards et malfaçons se traduisent par des coûts de fonctionnement et d'entretien maîtrisés. Le caractère quasi-unique du réacteur rend le budget et les délais de chaque intervention sur le réacteur particulièrement incertains. Si abandonner le projet peut sembler catastrophique après un tel investissement cela permettrait au moins d'éviter de nouvelles déconvenues et un coût toujours plus élevé. Mettre en service ce réacteur revient à miser gros sur un fonctionnement sans encombre tandis qu'abandonner le projet maintenant offre la certitude d'éviter des surcoûts futurs. Malgré le fiasco que ce chantier représente il reste des économies à faire, celles-là même qui permettraient d'investir vers les énergies renouvelables. Alors que ces dernières sont souvent injustement pointées du doigt pour une rentabilité supposée trop faible il est curieux de voir un projet dont la rentabilité semble aussi peu évidente perdurer.

Loin de fournir des retours d'expériences satisfaisants, les chantiers des EPR sont de véritables fiascos industriels et financiers :

- *Taishan, en Chine : seuls EPR en service, ont coûté plus du double des estimations et sont sujets à des malfaçons.*
- *Olkiluoto, en Finlande : la mise en service souffre d'arrêts réguliers ne lui permettant pas d'atteindre le fonctionnement optimal.*
- *Hinkley Point, en Angleterre : accumule les retards et les surcoûts. La facture dépassera les 25 milliards d'euros.*

Une sécurité qui n'est pas garantie

Face aux importants surcoûts et retards observés sur les chantiers des EPR, les standards des EPR2 ont été revus à la baisse. Les bonnes intentions de sécurité affichées sont donc irréalisables, ainsi, alors que la redondance de sécurité devait être quadruplée entre les EPR et les modèles précédents elle ne sera finalement que triplée entre les EPR 2 et les anciens réacteurs. Rien ne peut alors garantir que ces standards seront bel et bien respectés pour les EPR première génération.

De nombreuses malfaçons sont également à déplorer, avec, en tête de ligne, le couvercle du réacteur qui n'est pas aux normes. Le simple fait d'envisager mettre en service un réacteur nucléaire sans un couvercle aux normes doit nous alerter quant à la dangerosité du projet. L'ensemble de ces malfaçons doit être étudié, c'est pourquoi, comme nos collègues parlementaires, nous demandons qu'une étude globale indépendante soit réalisée avant toute tentative de démarrage du réacteur.

Un projet plus politique qu'énergétique

Le projet est loin de recueillir un soutien inconditionnel de la part des collectivités, ainsi nombre d'entre elles se sont abstenues au moment de voter pour la mise en service. Pour autant le gouvernement et

l'exécutif régional poussent, main dans la main, pour un lancement rapide. Les responsables politiques, plus soucieux de l'image qu'ils renverront en cas d'abandon que de l'intérêt commun, n'aspirent qu'à voir ce projet aboutir, quoi qu'il en coûte. Certaines collectivités ont ainsi déjà inscrit dans leurs comptes les subsides liées au fonctionnement de l'EPR. La mise en service précipitée de cet EPR répond donc avant tout à des enjeux politiques et idéologiques.

Les alternatives à l'EPR

Dans le contexte climatique et énergétique actuel, nous devons faire le choix des énergies renouvelables dont le fonctionnement et l'efficacité immédiate sont garantis. Selon les scénarios de l'ADEME un mix électrique alimenté à hauteur d'au moins 70% par des énergies renouvelables est envisageable en 2050. À cette échéance, RTE prévoit un mix énergétique dont au moins 50% de la production provient d'énergies renouvelables et confirme qu'il est possible d'atteindre la neutralité carbone sans construire de nouveaux réacteurs.

Faire le choix des énergies renouvelables est également un enjeu de justice sociale. Dans un contexte d'inflation continue du prix des énergies fossiles, se tourner vers les énergies renouvelables, bon marché et efficaces, soulagerait les ménages déjà durement touchés par la crise énergétique. À l'inverse, l'incertitude qui règne autour des coûts de fonctionnement et d'entretien de l'EPR, laisse dans le flou les Français.es quant à leurs factures d'énergie futures. De plus, la productivité du nucléaire, du fait des évolutions climatiques, n'est plus garantie. L'augmentation de la fréquence et de l'intensité des sécheresses et des canicules dans les prochaines décennies ne permettant plus d'assurer le refroidissement des réacteurs nucléaires. À l'inverse les énergies renouvelables produisent des effets immédiats et maximisent les bénéfices sociaux, climatiques et économiques. Le développement des énergies renouvelables thermiques pilotables (biomasse, déchets, bois-énergie, géothermie), la solidarité entre les territoires et des adaptations des modes de production et de consommation permettront de nous passer à terme du nucléaire.

De nombreux pays voisins ont déjà effectué ces constats et font désormais le choix des énergies renouvelables. En 2022, la production européenne d'électricité par l'éolien et le solaire combinés a été plus importante que celle issue du gaz et du nucléaire - une première. En 12 ans, la part de l'éolien et du solaire dans la production d'électricité de l'UE est passée d'environ 5% à 22%. Nous allons entrer, au cours des prochaines décennies, dans un système électrique puis énergétique dominé par les énergies renouvelables. Dans ce contexte, le nucléaire fragilise notre système énergétique, nous isole et accroît notre dépendance à des acteurs non européens. Le nucléaire nous éloigne donc de l'objectif irréaliste d'indépendance énergétique qu'il prétend pourtant remplir. En effet, l'ensemble de l'uranium est importé, principalement du Niger et du Kazakhstan tandis qu'une fois en fonctionnement, les éoliennes, les panneaux photovoltaïques, les centrales géothermiques ou à biomasse ne sont dépendants ni des marchés mondialisés, ni de l'état de nos relations avec des pétromonarchies, des États instables ou des grandes puissances.

De plus, alors que les emplois concernés par l'EPR de Flamanville, souvent précaires, se limitent à la construction, le développement des énergies renouvelables et l'investissement dans l'efficacité et la sobriété énergétiques créent un nombre considérable d'emplois non délocalisables.

Enfin, au-delà du développement des énergies renouvelables, la transition énergétique doit nécessairement s'accompagner d'une réduction de la consommation d'énergie. La sobriété est en effet le premier enjeu en matière d'énergie. Il faut en ce sens engager, dès maintenant, des programmes d'investissements pour réduire drastiquement la consommation d'énergie, notamment au travers d'une politique ambitieuse de rénovations des logements et des bâtiments publics.

Conclusion

La mise en service de l'EPR de Flamanville s'avère irresponsable sur le plan financier, sécuritaire et énergétique. En effet, les conditions qui ont amené à des surcoûts pendant la phase de travaux sont toujours là et feront de la phase d'exploitation le même fiasco. De plus, les nombreuses malfaçons constatées, le recul des EPR 2 sur la question du circuit de sécurité et l'utilisation d'un couvercle ne répondant pas aux normes de sécurité interrogent sur la possibilité d'un fonctionnement sécurisé de l'EPR de Flamanville. Enfin les coûts et les incertitudes inhérents à la mise en service de ce réacteur auront pour conséquences de ralentir les investissements en faveur des énergies renouvelables, de la sobriété et de l'efficacité énergétiques. En bout de chaîne ce seront les Français.es qui seront pénalisés.e.s par ces choix avec des factures d'énergie toujours plus élevées.

Considérant l'urgence climatique et les enjeux socio-économiques qui sous-tendent les choix de politiques énergétiques, la meilleure option dont nous disposons est de soutenir massivement le développement des énergies renouvelables et d'engager des programmes d'investissements pour réduire drastiquement la consommation d'énergie.